



Lors de ses haltes dans les communes qu'il traverse, le couple propose des animations en rapport avec un contrat d'engagement qui le lie au Conseil départemental (© Y.P.)

## Une famille choisit la vie nomade en Aunis

Un contrat avec le Département en poche, les Moine sillonnent l'Aunis avec leur attelage.

### AUNIS ATLANTIQUE

Ne parlez surtout pas de maison à Estelle et Sébastien Moine. Et encore moins d'y vivre. À tel point d'ailleurs que : « Si l'on veut punir les enfants et bien on va leur faire croire qu'ils vont aller habiter avec leurs grands-parents dans une maison », plaisante Estelle, la maman de Kalyan et Kaès.

Le ton est donné. Reste maintenant à planter le décor. Une roulotte pensée par Estelle et réalisée de A à Z par Sébastien, tirée par Alizé et Arcan, deux juments comtoises âgées de 12 ans. Attelé à la roulotte, un petit chariot hippomobile plein comme un œuf, avec à son bord deux chiens huskys, trois poules et un coq. « C'est un choix de vie. Nous profitons de chaque instant. Nous prouvons qu'il est possible de vivre différem-

ment », confie Sébastien. La famille Moine est partie du nord de la Vienne en 2019. Un grave accident survenu à Estelle suite à la rupture d'une pièce de l'attelage les a contraints à faire une très longue pause, avant de reprendre la route.

**12 km**  
par jour

Et pas question d'y aller au pas de charge. « Nous faisons 12 km par jour. Parfois un peu moins. Le maximum étant de 25 km. Nos chevaux ne sont pas ferrés. C'est moi qui m'occupe de leurs pieds, même s'ils votent un spécialiste », poursuit Sébastien Moine.

La famille vient de passer

plusieurs semaines en Aunis Atlantique et se dirige vers Saint-Hilaire-du-Bois, dans le sud du département. « Nous faisons environ 1 000 km par an. Nous allons là où le vent nous porte », confie Estelle.

« Nous avons le statut de SDF »

Un vent qu'elle reconnaît être bienveillant dans les communes d'Aunis Atlantique : « Nous avons fait des haltes à la Grève-sur-Mignon, à Benon, puis Andilly. Nous avons toujours été très bien accueillis. Le maire de Saint-Sauveur-d'Aunis nous a demandé de rester plus longtemps, celui d'Andilly nous a même apporté une botte de foin. Les maires ont l'obligation de nous proposer un terrain pour nous accueillir maximum six nuits. Ça se passe toujours bien. Nous avons le statut de SDF, mais en roulotte. »

Des sans domicile fixe au statut un peu particulier. Le couple Moine bénéficie en effet d'un contrat d'engagement réciproque avec le Conseil départemental de la Charente-Maritime. Au fil de leurs étapes, il se doit d'intervenir auprès des écoles ou bien des centres sociaux (25 par ans environ) : « Nous installons des potagers éducatifs avec les enfants, nous présentons le nomadisme et nos chevaux. »

Yannick Picard



La famille Moine poursuit son périple vers Saint-Hilaire-du-Bois (© Y.P.)